



Municipalité de Saint-Michel

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502
Télec. : (450) 454-7508

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE CAROLINE PROVOST SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE OU SPÉCIALE QUI SERA TENUE MARDI, LE 9 MAI 2017 À 19:30 HEURE, AU 1700, RUE PRINCIPALE, SAINT-MICHEL, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

AUTORISER LA DEMANDE D'URBANISME # 2017-04-0009 POUR :

DÉLIVRER UN PERMIS DE CONSTRUCTION (#2017-04-052) AFIN DE PERMETTRE D'IMPLANTER LA RÉSIDENCE À 35 MÈTRES DE LA LIMITE AVANT DU TERRAIN ALORS QU'EN VERTU DE L'ARTICLE 30 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 185 SUR LE ZONAGE (ZONE RID-5), LA MARGE DE REcul AVANT MAXIMALE DOIT ÊTRE DE 25 MÈTRES.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO. CIVIQUE : 1494 RUE OU RANG : RUE PRINCIPALE NO.(S) LOT(S): 5 143 642 CADASTRE DU QUÉBEC

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À ST-MICHEL, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2017.

SIGNÉ : *(s) Caroline Provost* _____

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)